

20/09/2020

## Collection Monogr@phie

Pour favoriser la diffusion du travail des artistes, l'ADAGP a créé une bourse afin de les soutenir dans l'étape majeure qu'est la publication d'une première monographie.

Prolongement de la date de limite de candidature : 30 septembre 2020 (14h)

**Les bourses Collection Monographie** permettent de soutenir les artistes dans l'étape majeure que constitue la publication de leur première monographie. Un tel ouvrage est un outil indispensable pour la diffusion du travail d'un artiste mais c'est une démarche dont le coût est souvent un frein.

**Dix bourses, d'un montant de 15 000 € chacune**, permettront d'aider au financement du premier ouvrage monographique d'artistes membres de l'ADAGP. L'ensemble du répertoire de la société peut y participer (arts plastiques, bande-dessinée, design, photographie, sculpture...).

### Qui peut candidater ?

Les artistes doivent avoir au moins 10 ans de carrière professionnelle (expositions, participation à des salons...),

Être membre de l'ADAGP depuis au moins 3 ans,

Le projet de publication doit être présenté par l'artiste ou ses héritiers en association avec un éditeur, un centre d'art ou une galerie.

### Pour quel type d'ouvrage ?

La publication doit concerner la première monographie de l'artiste (ouvrage de référence, ambitieux pour l'artiste, qui porte sur au moins 10 ans de travail) ou un catalogue raisonné. Ce n'est pas un catalogue d'exposition.

La publication doit s'inscrire dans le cadre d'un événement (exposition dans une galerie, centre d'art, signature du livre, colloque ...),

La publication doit se faire dans un délai de 2 ans à compter de l'attribution de la bourse,

Tirage minimum de 500 exemplaires.

## **A qui sera versée cette bourse ?**

Elle sera versée à l'artiste ou à sa succession.

## **Quelles sont les modalités de candidature ?**

Le candidat doit envoyer le dossier de candidature complet, dactylographié, enregistré dans un seul document en format pdf, en langue française et uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : [monographie@adagp.fr](mailto:monographie@adagp.fr) [1] comprenant les éléments suivants :

### 1/Dossier Administratif

Le formulaire renseigné et signé

Attestation sur l'honneur de l'artiste n'ayant pas de monographie publiée en France et à l'étranger

Le CV de l'artiste ou du collectif concerné par la monographie avec le cas échéant indication de la galerie le ou les représentant

Le CV de l'auteur des textes (1 page maximum)

Le CV du graphiste (1 page maximum)

Présentation de la galerie, du centre d'art ou de la maison d'édition - indication du n° de SIRET (1 page maximum)

### 2/Dossier artistique

La présentation du projet de monographie (note d'intention de l'artiste -environ une page dactylographiée) avec notamment les données techniques de l'ouvrage (langues du texte, nombre de pages, nombre d'illustrations, format, tirage, date de parution, prix de vente envisagé ...)

La note d'intention de l'auteur des textes concernant la partie rédactionnelle de l'ouvrage (1 page maximum)

La prémaquette de l'ouvrage (4-5 pages ou note d'intention du graphiste)

10 photographies numériques d'œuvres légendées illustrant le projet d'ouvrage (œuvres représentatives du travail sur plusieurs années, pas de vues d'exposition)

L'attestation de la maison d'édition, du centre d'art ou de la galerie de son engagement de publier la monographie envisagée

### 3/Dossier technique

Le budget détaillé indiquant les dépenses (avec les postes de fabrication de l'ouvrage) et le plan de financement détaillé (avec les apports financiers chiffrés de la galerie, de l'éditeur, du centre d'art,

des différents partenaires ... indiquant les montants acquis et en cours).

Les différents devis de fabrication de la publication HT datés pour tous les postes de fabrication de la publication

La présentation de l'événement qui accompagnera la publication de l'ouvrage (maximum une page)

### **Calendrier de l'appel à candidature :**

Lancement de l'appel à candidature : 14 avril 2020

Date limite de candidature : 30 septembre 2020 14h

Réunion du jury : fin novembre 2020

Annnonce des artistes bénéficiaires de la bourse : fin novembre 2020

### **Pour candidater :**

Le candidat doit envoyer le dossier de candidature complet, dactylographié, enregistré dans un seul document en format pdf, en langue française et uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : [monographie@adagp.fr](mailto:monographie@adagp.fr) [1]

▶▶▶ [Télécharger le dossier de candidature](#) [2]

▶▶▶ [Télécharger le règlement](#) [3]

[Les lauréats 2019](#) [4]

[Les lauréats 2018](#) [5]

[Les lauréats 2017](#) [6]

Pour en savoir plus sur les bourses ADAGP, suivez-nous sur les réseaux sociaux:



[7]



[8]



[9]

[Retour à la liste des articles](#) [10]

---

### **Links**

[1] <mailto:monographie@adagp.fr>

- [2] [https://www.adagp.fr/sites/default/files/dossier\\_de\\_candidature\\_-\\_collection\\_monographie\\_2020\\_.docx](https://www.adagp.fr/sites/default/files/dossier_de_candidature_-_collection_monographie_2020_.docx)
- [3] [https://www.adagp.fr/sites/default/files/reglement\\_-\\_collection\\_monographie\\_2020\\_0.pdf](https://www.adagp.fr/sites/default/files/reglement_-_collection_monographie_2020_0.pdf)
- [4] <https://www.adagp.fr/fr/actualites/collection-monographie-les-laureats-2019>
- [5] <https://www.adagp.fr/fr/actualites/collection-monographie-les-laureats>
- [6] <https://www.adagp.fr/fr/actualites/collection-monographie-nos-laureats-sont>
- [7] <https://www.facebook.com/adagp.fr/>
- [8] [https://www.instagram.com/adagp\\_/?hl=fr](https://www.instagram.com/adagp_/?hl=fr)
- [9] [https://twitter.com/Adagp\\_](https://twitter.com/Adagp_)
- [10] <https://www.adagp.fr/fr/actualites>